



Delai de grace aupres du juge

Par lili, le 17/11/2009 à 12:53

Bonjour,rrnJe voudrais avoir des renseignements sur le delai de grace pour les personne avec des dettes.rnJe voudrais savoir la marche à suivre, je sais que cela doit être fait auprès d'un juge mais je voudrais plus de détails.rnJe ne peux pas faire un dossier de surendettement parce que mon conjoint est à son compte et coemprunteur de mes prêt donc un dossier au surendettement le pénaliserait aupres de la banque de france.rnEst ce que un delai de grace aurait les meme conséquences?rnMerci